

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION « BOUILLON DE LECTURE » Du 3 novembre 2016

Etaient présents : Mmes Grosset G., Bourgier M., Mugnier I., Gavrilovic C., Vergeraud J., Revellin-Falcoz N., Hatte M., Mérigot M.P., Bernard M.P., Disint H., Roussot M., Poulain H. (adjointe St Hilaire), Mrs Bourgier (mairie de Moras), Guillet L. (mairie de St Hilaire), Améziane (adjoint à Veyssilieu), Laurini M. (président de l'association)

Ouverture de la séance par le président à 20h30 avec présentation du bilan de l'année 2015.

Remerciements à toutes les personnes présentes.

Remerciements aux municipalités pour leurs subventions, l'aide matérielle, l'attribution du local et la prise en charge des dépenses de fonctionnement par la mairie de Moras et la distribution des informations dans les villages.

Remerciements aux bénévoles qui assurent les permanences au public, l'accueil de l'école de Moras dans le cadre des TAP, les animations ponctuelles dont le vide-grenier et tout ce qui concerne la maintenance du »service «.

Remerciements à tous les lecteurs.

Bilan financier

Les comptes de l'association sont équilibrés.

Les recettes sont : les cotisations des lecteurs, les subventions des 3 mairies et les ventes diverses.

Les dépenses sont constituées par les achats de livres, les abonnements à plusieurs revues, les achats de fournitures pour le fonctionnement de la bibliothèque.

Les cotisations sont 10€ par famille pour les 3 communes de l'intercommunalité et 12€ pour les familles extérieures, gratuit pour les enfants.

Bilan des activités

Fréquentation de la bibliothèque en 2015 : 80 lecteurs enfants et adultes dont 13 nouveaux inscrits.

Dans le cadre des TAP, l'école de Moras vient chaque lundi de 15h45 à 16h30. 4 bénévoles se relaient pour accueillir les 33 élèves en alternance pour les petits et les grands.

Nous laissons en dépôt à la maternelle de St Hilaire pour les 5 classes plus d'une centaine de livres que nous renouvelons dans l'année.

Livres disponibles à la bibliothèque : environ 300 PLD (prêt longue durée) de la BDI renouvelés tous les 3 ans, plus environ 250 livres à chaque passage du Bibliobus (2 fois dans l'année) plus 4073 livres en fond propre dont 206 acquisitions cette année et 70 dons.

Livres sortis en 2015 : 976+941 pour les écoles

Ce sont les romans policiers qui sortent en grand nombre .

Renouvellement de nos abonnements à des revues : Lire, Cuisine et Vins de France, Ecole des loisirs, La hulotte, Détours en France, Science et vie découverte pour les enfants.

Animations : - vide-grenier fin août à Moras et après-midi Dictée pour tous le 7 novembre (35 participants avec les enfants).

Questions diverses :

- Les municipalités de Veyssilieu et St Hilaire de Brens s'étonnent du faible nombre de lecteurs de leur village inscrits à la bibliothèque d'où l'importance de communiquer un maximum d'informations sur la bibliothèque par le biais des sites des mairies.
- St Hilaire peut aussi transmettre les infos au « P'tit Brens » qui est ouvert tous les dimanches matins. Mme Poulain nous fait part de la création d'un club de lecture sur St Hilaire qui se réunit chaque mois. M. Laurini et Mme Bocquillod avaient assisté à la 1^{ère} rencontre suite à l'invitation. M. Laurini a depuis assisté à d'autres rencontres. Mme Poulain précise que dorénavant les dates des rencontres seront diffusées aux 3 mairies.
- Pendant de nombreuses années, l'ancienne directrice de l'école de Panossas venait chercher 2 ou 3 fois dans l'année un stock de livres pour ses classes. Il faudrait recontacter cette école ainsi que celle de Veyssilieu. M. Améziane s'en charge.
- M. Bourcier précise que, en vue du projet de mutualisation des petites bibliothèques pour l'année 2017, il est nécessaire de s'informatiser. La mairie est prête à prendre en charge financièrement l'achat du matériel et la formation des bénévoles. Il est donc urgent d'informatiser la liste de nos livres pour qu'elle soit accessible sur les sites des mairies.
- Dans les statuts de l'association, il est précisé que , dans l'article 8 :
« Le conseil d'administration sera élu parmi les membres de droit ou leur représentant (les maires des 3 communes) et les membres actifs (personnes bénévoles engagées dans le fonctionnement et l'animation de la bibliothèque). Il sera désigné au moins 2 personnes de chaque commune en plus des membres de droit. »
Depuis de nombreuses années, il n'y a plus de représentants supplémentaires en dehors des membres de droit de chaque village dans le conseil d'administration.
Il convient de réviser les statuts pour qu'ils correspondent davantage à la réalité.

Renouvellement du conseil d'administration

Mme Mérigot Marie-Pierre laisse le poste de secrétaire mais reste bénévole pour assurer les permanences.

M. Laurini est d'accord pour rester dans le CA.

Pas d'autres candidatures parmi l'assistance pour entrer dans le CA.

Il est décidé d'attendre la prochaine assemblée générale début 2017 (bilan 2016) pour élargir le CA et ainsi constituer un nouveau bureau.

Fin de l'assemblée générale vers 22h30